

## Débat radiophonique

*Nb : préparé au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année par un groupe de 16 élèves de 1<sup>ère</sup>, le débat devait être enregistré fin mars au CDI où le lycée dispose d'un studio d'enregistrement.*

**Journaliste (Hugo)** : Bonjour à toutes et à tous, soyez les bienvenus sur RMC, la radio du lycée Marie Curie de Versailles. Aujourd'hui, nous allons aborder un sujet d'actualité : le respect de l'égalité des sexes en milieu scolaire.

Pour cela, nous avons invité plusieurs intervenants :

**Madame Marvier**, proviseure du lycée Marie Curie,

**M. Meurice**, proviseur adjoint,

**M. Nocturne**, enseignant la sociologie à l'université de Nanterre,

**Mme Hervé**, professeure d'HG et d'EMC en lycée et **Mme Séchet**, professeure de SES.

Nous accueillons également **Mme Marques** et **Sabatier** parents d'élèves.

Enfin, **Tess** et **Raphaël**, lycéens en classe de première, tenaient également à s'exprimer sur le sujet. Laissons-les ouvrir la discussion.

**Raphaël** : Merci beaucoup pour votre invitation ; nous sommes ravis d'avoir été invités et de pouvoir discuter de ce sujet qui nous tient à cœur.

**Tess** : Oui, c'est vrai ; on est un peu stressés mais, sinon, tout va bien.

**Hugo (journaliste)** : Mme Marques, vous souhaitez intervenir également.

**Mme Marques (parent d'élève)** : Oui, bonjour tout le monde. Nous sommes ici pour représenter deux associations de parents d'élèves. Le sujet abordé est pour nous très important et je trouve formidable que des lycéens participent à cette rencontre.

**Hugo (journaliste)** : Il est grand temps de commencer. Chers élèves, avez-vous des remarques personnelles dont vous voulez nous faire part ?

**Tess (élève de 1<sup>ère</sup>)** : Oui. Dans le cadre de la réforme du lycée, il me semble avoir remarqué une différence en termes d'orientation : en classe de première, il y a plus de filles dans les spécialités littéraires et davantage de garçons dans les spécialités scientifiques.

**Raphaël (élève de 1<sup>ère</sup>)** : J'ai la même impression que toi.

**Mme Marvier (proviseure du lycée Marie Curie)** : Effectivement. J'ai, sous les yeux, quelques statistiques du lycée Marie Curie pour l'année scolaire 2019-2020. Je peux donc vous indiquer que cette année, au lycée, l'enseignement de spécialité « Humanité, Littérature et Philosophie » n'a été choisie qu'à 27% par des garçons, alors que ces derniers sont surreprésentés dans la spécialité « Numérique et Sciences de l'ingénieur » qui ne comprend que 16% de filles. Dans les spécialités de langues, ce sont les filles qui sont majoritaires : elles représentent ainsi 75% des effectifs de la spécialité « Langue, littérature et civilisation espagnole ».

**Mme Hervé (professeure d'HG)** : Le problème ne date pas de la réforme actuelle. Un article *Du Monde* rappelait en 2015 que les inégalités se réduisent. Toutefois, de forts écarts persistent entre les sexes. En 1<sup>ère</sup>, 28 % des filles faisaient alors le choix de la série scientifique,

contre 38 % des garçons. 14 % se dirigeaient vers la série littéraire (contre seulement 4 % des garçons).

**Mme Séchet (professeure de SES)** : Ces choix sont également très marqués dans les séries technologiques où les filles sont très représentées dans les « sciences et technologies de la santé et du social » (90%) alors qu'elles sont minoritaires en « sciences et technologies industrielles » (10%).

**M. Nocturne (sociologue)** : Je vous confirme qu'à l'université, plus de 70 % des étudiants en lettres et en langues sont des femmes ; les femmes sont en revanche moins de 30 % en sciences fondamentales et en sciences et techniques des activités physiques et sportives.

**Mme Sabatier (parent d'élève)** : Les garçons, qui font plus d'études scientifiques, se retrouvent donc dans les plus grandes écoles françaises (écoles d'ingénieurs, écoles de commerce). Ils occuperont potentiellement des postes à hautes responsabilités. Les inégalités scolaires créent ainsi d'autres inégalités hommes-femmes, celles qui concernent le monde du travail.

**Mme Séchet (professeure de SES)** : Oui, et les écarts de rémunération sont bien connus. Le salaire moyen des femmes demeure inférieur de 20% au salaire moyen des hommes dans le secteur privé.

**M. Nocturne (sociologue)** : Et pourtant, le masculin et le féminin ne sont pas des catégories naturelles, mais des normes sociales. Il n'y a donc pas de « tempérament masculin » ou « féminin ». C'est la socialisation différenciée (le fait d'éduquer différemment un garçon et une fille) qui joue un rôle fondamental dans ces inégalités. Dans l'enfance, les jeunes garçons sont davantage stimulés du point de vue moteur et sportif ; les filles sont plutôt incitées à pratiquer des activités calmes, comme la lecture ou les activités artistiques. Ces différences de traitement se font souvent de manière inconsciente. Elles sont portées par les groupes de pairs (la famille, les amis), mais aussi diffusées par les médias et par la publicité.

**M. Meurice (proviseur-adjoint)** : L'école peut y participer également...

**M. Nocturne (sociologue)** : Les stéréotypes sociaux ont, en effet, la vie dure et ce n'est pas sans conséquence pour les enfants. Cela peut expliquer la persistance des choix sexués et les différences de parcours scolaires. Les filles se perçoivent comme naturellement moins douées en mathématiques que les garçons : ce manque de confiance en leurs capacités peut entraîner une forte anxiété et de moins bons résultats lors des évaluations.

**Mme Séchet (professeure de SES)** : Effectivement. Quand ils se jugent très bons en mathématiques, huit garçons sur dix s'orientent vers une filière scientifique alors que quand elles se jugent très bonnes en mathématiques, six filles sur dix choisissent la même orientation. Les garçons apparaissent ainsi plus confiants en leur réussite.

**Hugo (journaliste)** : Le problème est donc de trouver une solution pour faire évoluer les mentalités. Nous y reviendrons plus tard. Avez-vous remarqué d'autres inégalités ?

**Raphaël (élève de 1<sup>ère</sup>)** : J'ai l'impression que les filles de ma classe ont de meilleures notes mais je ne sais pas si on peut généraliser cela à toutes les classes.

**Tess (élève de 1<sup>ère</sup>)** : En EPS, les filles bénéficient de barèmes d'évaluation différents de ceux des garçons, en course notamment. Ça peut expliquer les meilleurs résultats !

**Mme Hervé (professeure d'HG)** : Non, car il s'agit là d'une prise en compte des différences génétiques dans les activités chronométrées ou métrées et non d'une inégalité. Même si des inégalités de notation entre les sexes au baccalauréat ont pu être relevées en EPS.

**Hugo (journaliste)** : Revenons aux résultats scolaires en général car ceux-ci nous interpellent.

**Mme Hervé (professeure d'HG)** : Oui, les rapports du Ministère de l'Education nationale sont formels. Globalement, les filles obtiennent de meilleurs résultats. Elles sont 89 % à décrocher le baccalauréat, contre 85 % des garçons, et même 23 % à obtenir une mention « bien » ou « très bien » (contre 19 % des garçons).

**Mme Marvier (proviseure)** : Je confirme que les filles redoublent moins, décrochent moins, sont scolarisées plus longtemps et finissent par être plus diplômées.

**M. Nocturne (sociologue)** : Là aussi, les stéréotypes sociaux jouent un rôle important. Plusieurs études ont montré que pour certains garçons, il n'était pas socialement acceptable de s'intéresser au travail scolaire. Ces derniers s'approprient donc un modèle masculin stéréotypé qui ne respecte pas l'autorité et le travail scolaire. Pour ces garçons, la lecture est une « activité féminine » ; il n'est pas "cool " de réussir à l'école.

**M. Meurice (proviseur-adjoint)** : Je rappelle que l'égalité des filles et des garçons est un principe fondamental inscrit dans le Code de l'éducation. Elle permet un climat scolaire serein, assure un cadre protecteur - sans comportements ni violences sexistes - et elle favorise la mixité et l'égalité en matière d'orientation. Il faut savoir que tout est mis en œuvre pour faire disparaître les inégalités encore existantes.

**Hugo (journaliste)** : Connaissez-vous des exemples d'actions entreprises par l'Education nationale pour remédier à ces inégalités ?

**Mme Marques (parent d'élève)** : Je me suis renseigné sur le sujet. J'ai appris que lors de l'accompagnement des élèves dans la conception de leurs projets de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle, une action spécifique est menée pour lutter contre les stéréotypes et promouvoir, auprès des filles comme des garçons, les filières qui sont les moins mixtes.

**M. Meurice (proviseur-adjoint)** : Et depuis 2018, chaque établissement doit diffuser une culture de l'égalité au sein de l'école en sensibilisant les élèves.

**Tess (élève de 1<sup>ère</sup>)** : C'est exact. Dans notre établissement, on peut voir un peu partout des affiches portant sur les valeurs républicaines fondamentales telles que l'égalité, la laïcité ou le respect. Une exposition sur le thème de l'égalité homme-femme a même été présentée cet hiver au CDI.

**M. Nocturne (sociologue)** : Un effort important a été accompli pour éliminer des manuels scolaires les stéréotypes et les représentations sexuées qui allaient à l'encontre du bon développement psychologique des élèves.

**Mme Hervé (professeure d'HG)** : Je rajouterai que les femmes font leur entrée dans les nouveaux programmes d'histoire. Des études doivent être réalisées sur quelques figures féminines exceptionnelles comme Manon Roland, Louise Michel ou Marie Curie.

**Mme Séchet (professeure de SES)** : L'ensemble de la communauté éducative est formé à la déconstruction des préjugés, mais aussi à la prévention du harcèlement et des violences sexistes. Tout enseignant doit faire preuve de vigilance dans l'égalité de traitement des filles et des garçons au quotidien. Et les supports pédagogiques doivent être neutres, sans discriminants sexistes.

**Mme Marvier (proviseure)** : C'est exact. Je vous rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. Cette politique publique a pris de l'ampleur dans les années 1980, notamment suite au vote de la loi de 1983 sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes.

**M. Meurice (proviseur-adjoint)** : Cette politique éducative est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et que d'autres modèles de comportement se construisent, sans discrimination sexiste ni violence.

**Mme Hervé (professeure d'HG)** : En effet, elle doit permettre la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

**Mme Sabatier (parent d'élève)** : Mais il faut aussi agir auprès des parents, en leur donnant accès à des outils relatifs à l'égalité filles-garçons et en les sensibilisant à la lutte contre le cyberharcèlement.

**Hugo (journaliste)** : Le temps passe vite et il est temps de terminer cette discussion. Nous pourrions poursuivre la réflexion à l'occasion d'une nouvelle émission. Merci à tous pour votre participation.

## Sources

*A l'école, les garçons restent moins performants que les filles*, article d'Aurélie Collas publié le 6 mars 2015 et mis à jour le 19 août 2019 sur *LeMonde.fr*.

*Filles/garçons : égalité des chances ?* Exposition-dossier en 10 panneaux du Musée national de l'éducation-Canopé, 2011.

*Les inégalités entre les sexes dans l'évaluation en EPS : sentiment d'injustice chez les collégiens*, article de Vanessa Lentillon-Kaestner et Geneviève Cogérino paru en 2005 dans le n.68 de la revue *Staps*.

*L'éducation des filles et des garçons : paradoxes et inégalités*, article de Marie Gausse paru en 2016 dans le n°112 de la revue de l'IFE (Institut français de l'éducation).

Statistiques du lycée Marie Curie pour l'année scolaire 2019-2020